

Comment doit-on poser un problème tactique?

Autor(en): **Balédyer, Emilien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **57 (1912)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment doit-on poser un problème tactique ?

La réponse à cette question dépend évidemment de l'objet des problèmes d'art militaire qu'on propose de résoudre. Or, si je ne me trompe, il s'agit surtout, — en particulier pour l'admission à l'Ecole supérieure de guerre, — de savoir si ceux qui ont à les traiter connaissent les règlements, s'ils les appliquent d'une façon intelligente et judicieuse, — en d'autres termes, s'ils les ont non seulement appris, mais encore compris, — et si, dans cette application, ils montrent les qualités de caractère qui sont nécessaires à un chef, à la guerre.

Assurément, on ne peut guère se flatter de discerner, à l'aide d'exercices faits à tête reposée, en chambre, ce que valent des hommes appelés à prendre sur le terrain des décisions promptes. En campagne, les généraux seront accablés par la fatigue physique non moins que par les responsabilités morales. En temps de paix, devant une carte, commodément assis à sa table de travail, on est soustrait aux influences déprimantes qui résultent des privations ou des soucis. Il est donc facile d'être hardi sur le papier, et rien ne prouve, de la part de ceux qui proposent des solutions audacieuses, qu'ils soient capables, dans l'action, de déployer pareille audace.

Cependant, la contre-épreuve peut fournir certains indices. Un homme, dans les compositions du temps de paix, se prononce-t-il pour les moyens timides ? Il y a lieu de supposer que, dans les conjonctures graves de la guerre, il en adopterait de plus timides encore. Hypothèse contestable dans certains cas, assurément. Car nous savons qu'il y a des généraux qui n'entendent jamais mieux que dans le tapage de la bataille, qui ne voient jamais mieux qu'au milieu de la fumée des canons ou des fusils (Gouvion Saint-Cyr l'a dit), qui ne jugent jamais les événements avec plus de calme que lorsque tout est en tumulte autour d'eux. Mais de telles natures sont exceptionnelles, et, à ne considérer que l'ensemble, on est en droit d'admettre qu'une armée où on préconise la prudence à l'exclusion de l'audace n'est pas suffisamment orientée vers l'esprit d'offensive.

C'est pour cette raison qu'on s'est permis de regretter que, dans les manœuvres de 1911, le général Chomer ait montré si peu de mordant, qu'il se soit contenté d'imprimer aux opérations une allure calme et raisonnable, au lieu de chercher à les imprégner de la volonté de vaincre, comme l'eussent fait un Scharnhorst, un Clausewitz, un de Moltke. Les grandes manœuvres sont une leçon donnée à toute l'armée; en même temps, elles décèlent l'état d'âme de toute une armée. A ce double titre, l'orientation qui leur est donnée prend une importance particulière.

Les problèmes proposés à la sagacité des candidats au brevet d'état-major n'ont pas une portée moindre. Leur caractère est, en effet, du même genre. Dès que les thèmes tactiques de l'Ecole supérieure de guerre sont connus, on les publie. Les journaux, les revues militaires, en présentent des solutions qui sont l'objet de discussions plus ou moins passionnées, mais dont le résultat ne peut que contribuer à accroître la valeur professionnelle de ceux qui y prennent part.

Les textes de ces thèmes, les solutions proposées, la façon dont les correcteurs entendent leur devoir, c'est-à-dire les principes qu'ils adoptent et qui correspondent à l'orthodoxie du jour, les polémiques qui s'agitent entre officiers, tout cela permet de se faire une idée des doctrines régnantes et de dégager, — pour l'heure présente, tout au moins, — la mentalité du haut commandement et ses tendances.

Il n'est donc pas sans intérêt d'étudier comment, dans ces sortes d'épreuves, les questions sont posées et résolues.

C'est précisément une étude de cette sorte que je voudrais, sinon pousser à fond, du moins esquisser ici, en prenant pour texte de mes observations le premier thème donné au concours d'admissibilité à l'Ecole de guerre il y a quelques mois.

Quel était donc ce thème?

Et, d'abord, il partait d'une « situation générale » analogue à celle des 18 et 19 janvier 1871.

A la suite de combats à Poeuilly et à Tertry, le 18 janvier, une armée française (Faidherbe) venant du Nord, a suspendu sa marche sur Paris; elle prend position à l'Ouest et au Sud de Saint-Quentin pour accepter la bataille. Elle est au contact,

sur tout le front, avec les avant-gardes d'une armée allemande (von Goeben), venant du Sud-Ouest, armée dont l'aile Nord est dans la région de Poeuilly et dont le front passe par Beauvois, Ugny-l'Équipée, Bray-Saint-Christophe, Saint-Simon, etc.¹

Voyons maintenant la « situation particulière ».

Un détachement mixte (1 escadron, 1 régiment d'infanterie à 3 bataillons, 1 groupe de deux batteries), appartenant à l'armée française, cantonne, le 18 au soir, à Lempire et Ronssoy. Il a été laissé en ce point pour couvrir les communications de l'armée avec le Nord de la France.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, le colonel X, commandant ce détachement, reçoit l'ordre de partir, le 19, à 7 heures du matin, pour se porter à Bellenglise, afin d'y couvrir la droite de l'armée.

Il y arrive sans être gêné par l'ennemi, et il s'y installe.

Vers 11 ¹/₂ heures, il apprend qu'un violent combat s'est engagé contre la droite française dans la région Holnon-Fayet; il décide de marcher au canon, et il met son détachement en marche par Fresnoy-le-Petit.

Le travail donné aux concurrents comprenait trois parties :

1° Rédiger l'ordre donné par le colonel X, dans la nuit du 18 au 19 janvier, pour la mise en marche de son détachement ;

2° Indiquer sommairement et sans les discuter les dispositions prises à Bellenglise ;

3° Rédiger l'ordre donné par le colonel X. à 11 h. 30.

Les candidats avaient donc à montrer comment ils organisaient : 1° une marche à proximité de l'ennemi; 2° un rassemblement en vue d'une intervention plus ou moins prochaine; 3° des dispositions préparatoires de combat ou, plus exactement, comme nous le verrons, un ordre d'engagement. La mise en mouvement du détachement, son rassemblement en vue d'une éventualité très nette, son orientation vers le champ de bataille, ce sont là trois sortes d'opérations bien distinctes. On a donc des éléments variés pour apprécier la valeur des solutions fournies.

Est-ce à dire que la rédaction du thème soit satisfaisante ?

¹ Je remplace « rouge » et « bleue » par « français » et « allemand ». En ne spécifiant pas la nationalité des belligérants, le thème évite d'indiquer lequel des adversaires se trouve en pays ami ou au milieu d'une population dont il y a à redouter l'hostilité. Or, cette considération des sentiments de l'ambiance n'est pas à négliger : elle doit peser sur les déterminations du commandement.

Je ne le pense pas, car il me semble, pour commencer, qu'on y trouve bien du vague.

Et, d'abord, la position exacte de l'armée dont le colonel X doit couvrir les communications devrait être précisée. Où est sa droite ? Il a besoin de le savoir. On ne le lui dit pas.

Et on ne lui dit pas davantage — ou plutôt on ne dit pas aux candidats — si le détachement a ou non ses trains régimentaires. On ne fait pas connaître non plus la façon dont le cantonnement est occupé le 18 au soir à Lempire et Ronssoy.

Il se peut que cette imprécision soit voulue, qu'on ait tenu à laisser chaque concurrent faire, sur l'organisation de ce cantonnement, telles hypothèses qu'il voulait, afin de montrer comment il conçoit un rassemblement des troupes en prévision d'une action aléatoire, par contraste avec le rassemblement des mêmes troupes à Bellenglise, en prévision d'une action à peu près certaine.

Mais, alors, c'est un quatrième travail qu'on demandait. Et on ne fournissait aucun élément pour guider le candidat dans son exécution. Car, à la guerre, on ne peut employer le cantonnement normal, — neutre, si vous préférez, — qui correspondrait à ce que nous appelons les « routes à l'intérieur » du temps de paix. L'installation des troupes se fait toujours avec une intention défensive ¹, ou avec une intention offensive, sinon avec les deux à la fois, c'est-à-dire en se gardant contre une attaque et en se préparant en même temps à marcher dans une direction plus ou moins nettement déterminée. Cette installation dépend à la fois des événements de la veille, ou de ce qu'on en sait, et de ceux qu'on prévoit pour le lendemain.

Du moment que l'exercice commençait dans la nuit du 18 au 19, il fallait que, le 18 au soir, la situation fût bien établie. Il n'y avait pas de raison pour laisser chacun l'établir à son gré, par hypothèse. Nous ne devons pas être ici sur le terrain des hypothèses, mais en plein dans la réalité.

A la vérité, le grand intérêt des problèmes qui se présentent à la guerre, c'est la part d'imagination qui doit entrer dans le choix d'une solution. C'est à travers les conjectures qu'on marche, et avec un bandeau sur les yeux. Mais on reste sur un sol ferme. La conception part de faits connus et tangibles. Et ce

¹ Ici, c'est de « couvrir les communications de l'armée avec le Nord de la France ». Mais alors, je le répète, il fallait connaître exactement la situation de cette armée.

mélange très caractéristique de certain et d'incertain, soit dit en passant, rend les questions de tactique à la fois passionnantes et — lorsqu'il s'agit de simples exercices sur le papier — un peu vaines, puisque aucune sanction ne vient justifier ou condamner les dispositions prises et que, dans le champ des suppositions, l'esprit de chacun peut librement se donner carrière.

Raison de plus pour s'appuyer sur une base solide. Eh bien, dire que le colonel X reçoit, dans la nuit, l'ordre de partir, c'est une formule vague.

Tout d'abord, en effet, la nuit, au mois de janvier commence à 6 heures du soir et finit à 8 heures du matin. Les dispositions que le commandant du détachement est appelé à prendre dépendent du moment précis où il aura connaissance de l'ordre et de la teneur de cet ordre.

J'aurais donc souhaité qu'on indiquât l'heure où il est reçu par le destinataire et qu'on en donnât le texte complet. Il n'est guère admissible, en effet, qu'un détachement soit mis en mouvement sur un télégramme disant simplement : « Partez demain matin à 7 heures et portez-vous sur Bellenglise pour couvrir la droite de l'armée. »

Lire un ordre, et le comprendre, ce sont essentiellement des opérations d'officier d'état-major. On sait à quels désastres ont conduit certaines erreurs de déchiffrement et d'interprétation. J'estime donc qu'il fallait mettre les candidats en présence d'un document du genre de ceux qu'un chef de détachement reçoit à la guerre.

La même observation s'applique à ce qui s'est passé à Bellenglise à 11 $\frac{1}{2}$ heures. On nous dit que le colonel X « y apprend qu'un violent combat s'est engagé contre la droite française dans la région Holnon-Fayet. » Mais comment l'apprend-il ? A-t-il, entendant le canon, envoyé des reconnaissances qui l'ont renseigné ? Et dans quelle mesure l'ont-elles renseigné ? Sont-ce des habitants, des gens étrangers à l'armée, qui lui ont apporté cette nouvelle ? Et, dans ce cas, pourquoi a-t-il ajouté foi à leurs propos ? A-t-il reçu un avis officiel, comme tendrait à le faire croire la précision de certains détails, puisqu'il s'agit expressément de la droite, et que le théâtre de l'engagement est assez nettement délimité ? Est-il bien sûr que, en effet, c'est dans la région Holnon-Fayet qu'on se bat, et que c'est l'extrémité de la ligne qui est aux prises avec l'ennemi ?

Si la lecture et l'interprétation des ordres constituent un difficile et important problème pour le commandement, celui-ci n'est pas moins intéressé à démêler la vérité au milieu d'informations contradictoires. Il faut découvrir ce que vaut le témoignage de telle personne. Si le général de Failly avait fait cas des avertissements de M^{me} Burdo, fermière à la Tuilerie, s'il avait ajouté foi au rapport de M. Lagosse, maire de Montgon, s'il n'avait pas repoussé dédaigneusement les avertissements de M^{me} Bellaivoine, la surprise de Beaumont eût été évitée ¹.

Evidemment, on ne peut reconstituer un tel faisceau de nouvelles. Surtout, on ne peut les présenter de telle façon qu'on se rende compte du degré d'importance qu'il convient de leur attribuer. Toujours est-il que rien n'empêchait qu'on rédigeât le thème de la façon suivante : « Vers 11 ¹/₂ heures, le colonel X entend une violente canonnade qui lui semble venir de la direction Holnon-Fayet. Il envoie des reconnaissances dans cette direction ; mais, sans attendre leur retour, il se décide à marcher au canon, en supposant qu'un violent combat est engagé contre la droite française, et il met son détachement en marche par Fresnoy-le-Petit. »

Je ferai une dernière remarque au sujet de l'ordre donné de partir « le 19, à 7 heures du matin, » pour Bellenglise. Est-ce là ce qu'on appelle indiquer le but en laissant le choix des moyens au subordonné chargé de l'exécution ? Si on lui disait : « Il résulte de nos informations que, en partant de Lempire-Ronssoy à 7 heures du matin, on doit pouvoir arriver à Bellenglise sans être inquiété par l'infanterie ennemie », ou si on lui disait : « Soyez à Bellenglise à telle heure, » ou : « Portez-vous le plus tôt possible à Bellenglise, » on respectait le principe de l'initiative si souvent énoncé dans les règlements. Il est d'un mauvais exemple qu'on en fasse fi, sans raison valable, dans un de ces exercices dans lesquelles l'armée, je le répète, est naturellement portée à chercher des modèles.

Malheureusement, on se fait, au sujet de cette question — la question « du but et des moyens » —, des idées que je crois fausses. Tantôt on ne s'attache qu'à connaître le résultat, tantôt on veut ne considérer que les procédés mis en œuvre.

Analysons donc ce qui se passe dans la réalité, afin de déterminer la part à attribuer aux deux termes de la question.

¹ *Sedan*, par le lieutenant-colonel Ernest Picard. — Tome I, page 211.

Le premier mérite du commandement — le premier dans l'ordre chronologique, s'entend, — c'est de se rendre compte de la situation, c'est de la juger sainement. Il entre dans son appréciation un certain nombre d'éléments impondérables. Il doit deviner, conjecturer, car il ignore bien des choses, et il lui faut faire appel à la psychologie, par exemple, pour pénétrer les desseins cachés de son adversaire. Ou bien, il renonce à les découvrir, et il se décide à agir dans l'ignorance. C'est dans ce sens que Napoléon disait : « S'engager, d'abord ; voir ensuite. »

Une fois le point de départ adopté, on se fixe le point d'arrivée, c'est-à-dire le but à atteindre. On attaquera, ou on se préparera à recevoir l'attaque. On ira occuper telle position, ou on cherchera à détruire les forces ennemies.

Le plan conçu, il y a à le traduire par des mesures qu'on prend, par des ordres qu'on donne. Ceci est affaire d'état-major. La technique spéciale de ce service entre en jeu dans ce travail d'organisation et de rédaction.

Vient ensuite l'exécution, laquelle dépend du caractère du chef, de la valeur des troupes, de leur dressage, c'est-à-dire de leur instruction professionnelle et de leur docilité aux volontés d'en haut.

Il va de soi que l'exécution est, dans toute cette succession d'actes, le seul qui échappe à l'épreuve des compositions écrites, encore que celles-ci puissent dénoter, dans une certaine mesure, si le caractère du chef l'incline à l'énergie ou à la prudence. Car les moyens d'exécution se trouvent inclus, à l'état latent, dans la conception. On se représente mal qu'un général pusillanime sur le terrain fasse reposer son plan de bataille sur l'hypothèse d'un acharnement inébranlable. Les idées que Bonaparte exprimait sur la façon de mener la bataille, les plans de campagne rédigés par Moltke, suffisent à indiquer la volonté tenace de vaincre, et, par conséquent, il en résulte une image nette de la physionomie de ces deux hommes de guerre.

Mais, d'une façon générale, nous ne pouvons demander aux exercices du temps de paix que ceci :

Le candidat apprécie-t-il sainement la situation ?

Choisit-il judicieusement la solution qui y répond ?

Les moyens qu'il emploie conviennent-ils bien au but qu'il s'est assigné ?

Pour s'en rendre compte, nous avons besoin de suivre le travail de son esprit. Nos règlements nous disent qu'il faut s'a-

dresser au bon sens plus qu'à la mémoire. Il ne s'agit donc pas d'appliquer des formules toutes faites. Le candidat doit se mettre en présence du cas présent et le regarder « dans le blanc des yeux. » Eh bien, alors, pourquoi se borner à nous demander des rédactions d'ordres, des énumérations de mesures prises, sans permettre qu'on les discute? Le « pourquoi » est plus intéressant, il est plus révélateur, que les prescriptions auxquelles il aboutit. Sans doute, un œil perspicace sait découvrir sous la lettre d'une injonction l'esprit qui l'a déterminée. Lorsqu'on fait prendre telle route plutôt que telle autre pour porter sa troupe d'un point à un autre, il est aisé de voir si c'est avec l'intention de se battre ou avec l'arrière-pensée de se dérober à la lutte. Mais ce sont là des données insuffisantes. Ce qui nous renseignera sur la valeur d'un officier, sur son aptitude au commandement, ce n'est pas seulement d'avoir la preuve de sa science, de l'étendue de ses connaissances techniques, c'est de suivre le travail qui se fait dans son esprit, c'est de lui voir peser le pour et le contre avant d'asseoir sa décision.

De sorte que, en résumé, à côté de la rédaction des ordres, je regrette qu'on ne nous fasse pas assister à leur préparation, à l'étude de la situation, à la discussion du problème, et que l'on se contente d'en apporter brutalement la solution... sans phrases!

Mais ici nous sommes amenés à envisager un autre côté de la question. Nous avons vu comment il serait rationnel de poser les problèmes tactiques. Nous avons à voir maintenant comment il serait rationnel de les traiter.

Ce sera pour une autre fois.

Emilien BALÉDYER,
capitaine d'infanterie.

